



# PLAN NATIONAL D' ACTIONS LOUP 2024-2029

## nos critiques, nos craintes, nos attentes

*Interview avec Denis Doublet, coordinateur loup vice-président de FERUS.*

*Propos recueillis par Sandrine Andrieux.*

**Le prochain Plan National d'Actions Loup (PNA) 2024-2029 est sur le point d'être publié. Pour commencer, quel bilan peut-on tirer du PNA 2018-2023 ?**

Parmi les points négatifs, nombreux concernent les tirs de loups : chaque année, on assiste à une augmentation du plafond de loups tués en fonction de l'augmentation de l'estimation annuelle de la population lupine. C'est un abattage programmé sans distinction...

Comme nous l'avons indiqué dans les Propositions des associations de protection de la nature pour le prochain PNA Loup et activités d'élevage 2024 – 2029 (disponible sur [www.ferus.fr](http://www.ferus.fr)) : si « les effectifs de loups sont en hausse et l'aire de répartition géographique a augmenté, pour 98,5% des meutes, l'aire géographique avec reproduction correspond aux Alpes et aux Préalpes, soit environ 10% du territoire métropolitain. Rien ne garantit que cette évolution positive puisse se poursuivre. En effet, du fait de l'augmentation substantielle et continue des plafonds annuels d'autorisation de tirs létaux, le taux de mortalité des loups, toutes causes confondues, dépassait déjà les 40% en 2018 (OFB/ CNRS 2020), avant le triplement du nombre de loups à abattre annuellement ».

Cette surmortalité du loup n'est en aucun cas favorable à sa recolonisation de nombreux habitats naturels propices à son retour.

D'ailleurs, alors que l'exige la Directive européenne Habitats Faune Flore, l'État français n'évalue pas l'état de conservation de l'espèce au niveau local. Ni même au niveau national au demeurant.

Pour finir sur la question des tirs, aucune évaluation n'a été effectuée là aussi !

Ensuite, on peut citer l'insuffisance des contrôles concernant la mise en place et l'efficacité des moyens de protection des troupeaux, l'insuffisance ou l'absence de développement des expérimentations en vue de la mise en place de dispositifs innovants de protection et d'effarouchement ou encore l'insuffisance des connaissances sur l'éthologie du loup en général et dans le système agropastoral en particulier alors que ce sont des actions justement prévues dans le PNA.

Et puis, quid des expérimentations sur les bonnes pratiques à adopter lorsque le loup est observé à proximité des zones habitées ? Enfin, la collaboration transfrontalière et internationale est pratiquement inexistante et fait l'objet de relances régulières des associations de protection de la nature auprès des services de l'État. La gestion différenciée du loup par les États voisins n'a pas permis de convenir avec eux d'objectifs écologiques à atteindre en vue du bon état de conservation de la population de loups et de sa viabilité sur le long terme. Et c'est bien regrettable !

En ce qui concerne les points positifs, l'existence même du PNA permet de cadrer les actions à mener et d'obtenir des moyens financiers conséquents. Les groupes de travail (GT), même s'il manque des animateurs pour créer une véritable dynamique, sont

porteurs de résultats collectifs acceptés comme pour le GT « Programme de recherche ». Une « Synthèse des principales expressions formulées dans les différents groupes de travail » nous a été remise le 3 avril dernier lors du Groupe National Loup (GNL) : elle s'apparente à un bilan et peut dessiner un schéma des futures actions du prochain PNA 2024-2029.

On peut aussi citer les contacts réguliers avec le préfet coordinateur, ce qui permet de réaffirmer sans cesse nos points de vue en faveur de la protection du loup mais également la démarche de FERUS d'accompagner les éleveurs (programmes Pastoraloup et Parole de Patou), et donc d'afficher une certaine solidarité auprès du monde agricole. Ce point particulier me semble très positif sur le moyen et long terme pour faire évoluer l'acceptation de la cohabitation.

Parlons aussi de la Confédération paysanne qui parle officiellement depuis quelques temps de l'utilisation des moyens d'effarouchement (dont le tir) plutôt que les tirs létaux qui ne semblent pas vraiment faire baisser les dommages sur les troupeaux.



Alors que l'exige la Directive européenne Habitats Faune Flore, l'État français n'évalue pas l'état de conservation de l'espèce au niveau local. Ni même au niveau national au demeurant.



### Le PNA 2018-2023 a-t-il été évalué ?

Non, malheureusement il n'a pas été évalué, à ce jour ! Et ce n'est pas faute de le demander régulièrement en GNL et dans les notes rédigées conjointement avec les autres associations de protection de la nature.

Tous les PNA sont habituellement évalués (en tous cas tous ceux auxquels j'ai participé en tant que Conservateur de la Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l'Ardèche) et ils font tous l'objet également d'un bilan intermédiaire avec la participation active des différents membres du PNA. Ce



qui n'a pas été le cas sauf pour l'Observatoire des moyens de protection.

### Quels sont les demandes et attentes de FERUS pour ce nouveau PNA ?

Nous demandons particulièrement de :

- Respecter le protocole d'intervention avec les moyens d'effarouchement, dont le tir d'effarouchement, à rendre obligatoire avant de déployer les tirs létaux.
- Supprimer les tirs de prélèvement (qui se déroulent loin des troupeaux, voire en leur absence) qui sont purement et simplement de la régulation.
- Évaluer (enfin !) l'efficacité des tirs létaux sur la protection des troupeaux et leurs effets négatifs (d'après les résultats de la recherche) sur la stabilité des meutes.
- Favoriser des solutions expérimentées. Dans les parcs nationaux, la mise en place de brigades d'aides-bergers a permis de réduire de façon importante le niveau de dommages aux troupeaux. Pourtant, dans ces espaces protégés, les tirs de loups sont interdits. Force est de constater qu'il n'y a pas de corrélation entre le niveau des dommages et le nombre de tirs dérogatoires !
- Développer la connaissance sur l'écologie et la biologie du loup, confirmer son rôle fondamental dans les écosystèmes, notamment dans la limitation des dégâts forestiers et agricoles par les ongulés sauvages (régulation naturelle et dispersion par les loups), sur l'adaptation des systèmes pastoraux à l'arrivée des prédateurs, ainsi que sur les moyens de protection et leur efficacité. Des études déjà demandées lors des précédents

PNA mais jamais réalisées...

- Assurer le bon état de conservation de la population de loups, et ce dans tous les écosystèmes favorables, encore nombreux en France. Rappelons que l'espèce est encore fragile et vulnérable. Il faut obtenir à terme une population viable afin de sortir l'espèce du statut UICN « espèce menacée d'extinction ».

Mais aussi :

- un bilan intermédiaire et final du PNA ainsi qu'une évaluation de celui-ci.
- communiquer sur les aspects positifs de la mise en œuvre des moyens de protection quand ils fonctionnent car actuellement l'État ne le fait jamais.
- supprimer les zones de soi-disant non

« Dans les Alpes, où les loups sont présents depuis 1992, les dommages sont en baisse depuis le début de l'actuel PNA (-22%), alors que les effectifs de loups ont doublé (+110%). Dans le même temps, le nombre de moutons est resté stable (environ 1 million depuis 10 ans). Ces résultats sont le fruit des efforts constants d'une majorité d'éleveurs et de bergers qu'il est impératif de reconnaître et de faire connaître. »

Communiqué de presse *Bientôt un nouveau Plan national d'action loup et activités d'élevage (PNA 2024-2029) : les associations de protection de la nature font des propositions !*



protégeabilité et déployer les moyens de protection.

- anticiper dans les zones de recolonisation le retour du loup avec la création de cellules de veille au minimum dans chaque département et l'utilisation systématique des études de vulnérabilité pour les exploitations.
- accompagner les éleveurs dans la mise en place des moyens de protection avec des chantiers d'insertion, pour la pose de clôtures électriques par exemple.
- contrôler la bonne mise en œuvre des moyens de protection par des techniciens accompagnant les éleveurs et les aidant concrètement sur le terrain pour l'amélioration de l'efficacité des moyens de protection.
- maintenir le niveau actuel des aides financières et techniques en faveur des éleveurs.
- favoriser les programmes de terrain comme Pastoraloup !
- la création d'un comité scientifique, aujourd'hui inexistant.
- expérimenter les moyens d'effarouchement en se rapprochant de sociétés innovantes au lieu d'expérimenter

des zones de tirs sans protection autour des troupeaux comme dans le Jura...

### Quelles sont nos craintes ?

Tout d'abord, que les points critiqués pour le PNA 2018-2023 ne soient reconduits...

Ensuite, contrairement à tous les autres PNA, le PNA actuel est plutôt en faveur de l'élevage. Je trouve que l'équilibre loup / élevage évoqué régulièrement par les préfets coordinateurs et référents loup n'y est pas. Et je crains que cette tendance ne soit renforcée dans le prochain PNA. Or l'élevage en France doit s'adapter à de nombreux paramètres nouveaux, bien au-delà du loup. Limiter la réflexion aux seuls prédateurs serait lourd de conséquences.

Évidemment, les tirs de loups concentrent la majorité de nos craintes. Il ne faudrait pas que les tirs létaux soient considérés par les pouvoirs publics comme la solution à l'inefficacité (ou l'absence!) des moyens de protection des troupeaux, sans chercher véritablement à comprendre ce qui ne fonctionne pas et sans utiliser au préalable

les moyens d'effarouchement qui sont utilisés dans d'autres pays. De même, nous craignons que la tendance actuelle « plus de tirs si plus de loups » ne s'amplifie alors que cela ne répond en rien à un équilibre affiché entre protection du pastoralisme et respect du statut du loup en tant qu'espèce protégée. Elle est contraire aux engagements de l'État de respecter la Directive Habitats Faune Flore. L'État hors la loi...

Il ne faudrait pas également que le choix de considérer les territoires de recolonisation en dehors de l'arc alpin comme des territoires non protégeables, et ce sans jamais essayer de mettre en place les moyens de protection existants, soit très clairement affiché dans le prochain PNA. Ce discours de non-protégeabilité, notamment selon certaines pratiques d'élevage (troupeaux bovins et équins), se propage de plus en plus semble-t-il au sein des organisations agricoles et des chambres d'agriculture, soutenues par les services de l'État. Par conséquent, cela supprime les aides pour les éleveurs qui souhaiteraient protéger leurs troupeaux, les obligeant ainsi à passer directement au tir létaux avec le feu vert des



autorités locales ! « Pour ces nouveaux territoires, la notion de « zone difficilement protégeable », très difficile à objectiver scientifiquement, représente une solution réglementaire de facilité particulièrement injuste pour les éleveurs qui réalisent des efforts importants pour s'adapter à la présence des loups. Ce statut arbitraire ne permet pas de prévenir et éliminer les dommages dus aux loups erratiques et ne conduit pas à des changements de pratiques permettant d'anticiper l'installation de nouvelles meutes » (Propositions des associations de protection de la nature pour le prochain PNA Loup et activités d'élevage 2024 – 2029).

### Peut-on être optimiste ?

A ce jour, nous ne savons pas quand la version définitive du Plan National d'Actions 2024-2029 sortira. Le planning proposé par l'État reste au conditionnel. Ça aussi c'est typique de ce PNA : le flou artistique!

- 3 juillet 2023 : sans doute les grandes lignes du prochain PNA avec transmission aux ministères concernés pour avis (à confirmer) et retour (ou pas?) des avis des membres du GNL concernant le tableau remis par les services de l'État lors du dernier GNL : « Synthèse des principales expressions formulées dans les différents groupes de travail » qui s'apparente à un mini bilan des services de l'État et des propositions liées aux GT du GNL
- novembre 2023 : retour des avis des ministères concernés (le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire)
- fin 2023 : version définitive ?
- début janvier 2024 : mise en œuvre / démarrage du PNA...

J'ai du mal à être optimiste sur le contenu du prochain PNA si j'en crois les dernières réunions et thèmes des actions qui semblent déjà être retenus par les services de l'État (cf. question précédente).

### Y-a-t-il toujours une utilité à participer au Groupe National Loup ou aux différents groupes de travail ?

Je suis convaincu de l'importance d'y participer encore. La cohabitation Humains-Loups passe par notre capacité à poursuivre ce travail avec tous les membres du GNL,

à redoubler d'efforts pour trouver des consensus acceptables pour protéger le loup et maintenir et favoriser le bon état de conservation de la population lupine en France avec la mise en œuvre des moyens de protection des troupeaux en accompagnant les éleveurs.

Mais cette démarche ne me fait pas oublier :

- les demandes récurrentes de tirs létaux dans les réserves naturelles nationales et régionales, et dans le cœur des parcs nationaux,
- la volonté très affirmée de déclassement du statut de protection du Loup au sein du GNL,
- la politique délibérée de l'État français de faire du chiffre « plafond » des loups à abattre un objectif politique et qui pourtant n'a pas montré d'effets positifs avérés sur le niveau des dommages à moyen et long terme. Cette culture du chiffre du nombre de loups à abattre a occulté les efforts réalisés dans la mise en œuvre de solutions qui ont porté leurs fruits.

Autant de positions hostiles au loup que FERUS condamne et ne manque pas d'exprimer avec les autres associations de protection de la nature.

Je ne considère pas que la politique de la chaise vide soit efficace mais quitter exceptionnellement le GNL en le faisant savoir pour mieux y revenir me semble plus efficace.

FERUS a prouvé depuis plus de 20 ans avec son programme de bénévolat Pastoraloup que la collaboration avec les éleveurs et les bergers est possible. Cette volonté de rapprochement pour faciliter la coexistence entre l'Homme et les grands prédateurs, fil conducteur de ma mission de coordinateur Loup pour FERUS, le sera également pour le prochain PNA loup et activités d'élevage. La prise en compte des intérêts particuliers du pastoralisme et des intérêts généraux et collectifs de la préservation de la biodiversité se doit d'être partagée avec le plus grand nombre pour une cohabitation réussie! 🐾



Provence © Frédéric Gervais